Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 14 (1908)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extrait des procès-verbaux du Comité.

Séance du 1^{er} avril 1908. — M. Eugène Traine, lieutenant-colonel à Saint-Gall (présenté par MM. Iklé-Steinlin et Steiger), est admis au nombre des membres actifs.

XXIX^e Assemblée générale, tenue à Yverdon, le 5 septembre 1908.

Assistent à l'assemblée : MM. de Stoutz, Demole, Grossmann, Cahorn, Audeoud et Jarrys (membres du comité); A. Babut et Paul Bordeaux (président et vice-président de la Société française de numismatique); Lang-Schneebeli (Argovie); Geigy (Bâle); Girtanner-Salchli et Grunau (Berne); Ducrest (Fribourg); Conchon, Dominicé, Dreyfus, Furet, Jacot-Guillarmod, Künzler, Muriset, van Muyden, Walch (Genève); Haas et Ribary (Lucerne); Gallet, Michaud, Perret, Perrochet, Wavre (Neuchâtel); Bally (Soleure); Iklé-Steinlin (Saint-Gall); de Rivaz (Valais); de Molin, Henrioud, Lugrin, Meyer et Tissot (Vaud); soit trente-neuf sociétaires et plusieurs visiteurs, notamment M. John Landry, syndic d'Yverdon et M^{11e} Clotilde Roch, graveur en médailles à Genève.

Se sont fait excuser : MM. Cailler, Furio Lenzi, Luschin von Ebengreuth, de Perregaux, Steiger.

La séance est ouverte à 2 heures 40, dans la salle du Conseil communal d'Yverdon, sous la présidence de M. F. de Stoutz, président par intérim, lequel souhaite la bienvenue aux sociétaires et remercie les autorités locales pour leur bienveillance à l'égard de notre société.

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est lu et adopté, puis il est donné connaissance des différents rapports; ceux-ci étant insérés plus loin, nous nous bornons à les mentionner ici ¹.

A propos du rapport des vérificateurs des comptes, M. le D^r Grunau insiste sur la nécessité de faire une propagande toujours plus active afin de recruter de nouveaux sociétaires.

M. le D^r Geigy propose de déposer dans une bibliothèque publique l'ensemble des publications possédées par notre société, dans le but d'en rendre la consultation plus facile.

M. le président fait observer que, pour que cette idée puisse être discutée, il aurait fallu, d'après les statuts, qu'elle fût soumise à l'avance au comité; en conséquence, le vœu de M. Geigy est renvoyé à l'examen du comité.

Les rapports ayant été adoptés par l'assemblée, décharge est donnée au comité pour sa gestion de l'exercice 1907-1908.

M^{11e} Clotilde Roch, sculpteur et graveur en médailles (présentée par MM. Grossmann et Dreyfus), est admise au nombre des membres actifs.

Aucun canton ne s'étant mis sur les rangs pour avoir le siège de la société, l'assemblée ratifie la proposition de M. William Wavre de maintenir ce siège à Genève pour une nouvelle période de trois ans et le comité est ainsi constitué par acclamations :

Président, M. Eug. Demole; vice-président, M. F. de Stoutz; secrétaire, M. H. Jarrys; trésorier, M. Th. Grossmann; bibliothécaire, M. H. Cailler; assesseurs, MM. Éd. Audeoud et A. Cahorn.

Vérificateurs des comptes, MM. Grunau et Fontanellaz, à Berne.

La cotisation annuelle reste fixée pour 1908-1909 à la somme de 15 francs, malgré une légère opposition de MM. Geigy et Tissot.

Sur la proposition de M. de Rivaz, lequel promet à la société le meilleur accueil, il est décidé de tenir la prochaine assemblée générale dans la ville de Sion.

M. Eug. Demole prend ensuite possession de la présidence ; il exprime sa reconnaissance à la société pour l'honneur qu'elle lui fait en le mettant à sa tête, et en quelques mots définit le but de la numismatique suisse et celui de la société tels qu'il les comprend.

Voir pages 401 et suivantes.

On passe ensuite aux communications prévues à l'ordre du jour. M. le prof. A. de Molin parle des trouvailles monétaires et des monnaies en usage dans le pays de Vaud, notes devant servir d'introduction à un guide du Cabinet de Vaud; cet exposé est suivi de réflexions de M. le président et de MM. Tissot, Künzler et Landry.

- M. le prof. W. Wavre présente une étude sur Samuel Lambelet, graveur neuchâtelois (1663-1727), accompagnée de spécimens des œuvres de cet artiste.
- M. Eug. Demole cède la présidence à M. Paul Bordeaux, le plus ancien des membres honoraires présents, puis il lit un mémoire sur une médaille inédite de Voltaire, gravée pour le tir à l'oiseau de Ferney le 25 août 1775.

On entend encore M^{1le} C. Roch faire l'exposé de l'art du médailleur, en même temps que circulent quelques exemplaires de ses productions artistiques.

L'heure avancée ne permet pas à M. le D^r Grunau de donner communication d'un travail qu'il avait préparé sur les *médailles militaires* suisses de mérite décernées en 1814 à Yverdon, et la séance est levée à 5 heures 45.

A 7 heures et demie, le dîner officiel a été servi dans une des salles de l'hôtel des Bains; chaque convive a trouvé à sa place une élégante brochure due à la plume compétente de M. John Landry, syndic, intitulée les Thermes d'Eburodunum. L'auteur de ce travail se trouvait parmi les invités, ainsi que M. J.-A. Jürgensen, président du Conseil d'administration des Bains d'Yverdon; l'un et l'autre ont prononcé des paroles fort aimables à l'adresse de la Société suisse de numismatique.

M. Demole porte son toast à M. le syndic d'Yverdon, à M. J.-A. Jürgensen, ainsi qu'aux deux doyens de l'assemblée, MM. Edmond Tissot, de Lausanne (1824) et Adolphe Dominicé, de Genève (1827); il salue aussi la présence de deux représentants de la Société française de numismatique, MM. Babut et Bordeaux.

M. Babut, président de la Société française, se félicite de la cordialité des relations existant entre les deux sociétés; il adresse un souvenir ému à la mémoire de Paul-Ch. Stræhlin et complimente notre nouveau président, en portant son toast à la Société suisse de numismatique et à la ville d'Yverdon.

 $^{^{1}}$ La plupart de ces travaux devant paraître dans la $Revue,\,$ nous n'en donnons ici que l'énumération.

Au cours du dîner, grâce à une délicate attention du syndic, la Musique municipale d'Yverdon est venue jouer les meilleurs morceaux de son répertoire. Au dessert M. Grossmann remet à chaque sociétaire le jeton commémoratif, à l'effigie de P.-Ch. Stræhlin, gravé et frappé par M. Jacot-Guillarmod, membre de la société.

Le lendemain, visite au musée d'Yverdon qui renferme une riche collection d'objets lacustres et une intéressante série de monnaies romaines, toutes trouvées dans les environs du Castrum Eburodunense. L'après-midi, la société s'est rendue à Concise, où M. Albert de Pourtalès lui a fait les honneurs de la Chartreuse de la Lance, fondée en 1328 par Othon et Pierre de Grandson, fermée par les Bernois en 1528 et vendue à la famille de Pourtalès en 1794. H. J.





Jeton de l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique, Bâle 1907.

Rapport du Président.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Appelé par les événements et sur le désir du comité en charge à ouvrir et à présider cette assemblée, je m'en excuse n'ayant guère mérité cet honneur (sinon par mes cheveux blancs, ce qui constitue un titre aussi regrettable que contestable).

Vous le savez, Messieurs, celui qui devait occuper ce fauteuil, auquel lui donnaient droit et sa science et ses éminents services, M. Paul Stræhlin, est décédé le 4 mars 1908, en pleine vigueur de l'âge, mais surmené par un travail continu, au dessus de ses forces. Vous l'avez tous connu et vu à l'œuvre, Messieurs, vous avez appris à aimer en

lui le président et le collègue au dévouement à toute épreuve, au cœur chaud, sous des dehors aimables presque timides; vous appréciiez en lui le savant qui avait succédé à l'amateur, le collectionneur émérite et passionné, l'homme aux précieux conseils, ceux-ci offerts largement à tous. Nous, ses collègues du comité, qui vivions près de lui, qui avions avec lui des relations suivies, nous avons compris la très grande perte que faisait en sa personne notre société tout entière. Nous avons été douloureusement impressionnés par cette mort aussi subite qu'inattendue. Vous avez tous eu sous les yeux et vous avez tous lu la biographie de notre regretté président, contenue dans la première livraison du tome XIV de notre Revue, je ne puis que la résumer brièvement:

Né le 10 septembre 1864, à Genève, Stræhlin montra dès sa première jeunesse un goût prononcé pour tout ce qui concernait l'histoire et l'archéologie; il résolut de bonne heure de se vouer aux sciences historiques, mais surtout à la numismatique qui l'attirait spécialement. C'est en 1889 que commença son activité en ce qui concerne notre société dont il avait été, en 1879, âgé de quinze ans seulement, un des membres fondateurs et dont il fut secrétaire en 1889, puis président dès l'année 1890 jusqu'à sa mort. Il fonda en 1891 la Revue suisse de numismatique, qui faisait suite à l'organe plus modeste, le Bulletin, de la même société et qu'il ne cessa de diriger pendant seize ans avec talent et persévérance.

Il était un des membres les plus assidus aux séances de la section genevoise, comme un des ses conférenciers les plus fréquents et les plus recherchés. Il prit une part très active à l'exposition si brillante des monnaies et médailles suisses à l'exposition nationale de Genève en 1896. Collectionneur infatigable, il donna toujours la préférence aux monnaies et médailles suisses, mais il réunit aussi de belles séries de monnaies romaines, gauloises, de florins d'or, de monnaies de Savoie, etc. Il avait acquis une grande notoriété en Suisse et à l'étranger et s'était vu fréquemment appelé pour présider à l'expertise, à l'organisation ou à la vente d'importantes collections. Il était membre correspondant de plusieurs sociétés numismatiques, entre autres des sociétés française et belge.

Tel était, très brièvement exposé, le collègue que nous avons perdu, auquel la Société suisse de numismatique conservera un souvenir ému et reconnaissant.

Dans le courant de cette année, notre société a perdu un autre de ses membres en la personne de M. Otto Bally, décédé à Sæckingen, sa ville natale, le 2 avril dernier, à l'âge de soixante-neuf ans. Parent de notre excellent collègue, M. Bally-Herzog, directeur d'une importante papeterie, le défunt était un homme de bien, entouré de l'affection et de la haute considération de ses concitoyens. Grand collectionneur de monnaies et d'objets d'art, il ne s'est cependant occupé que des monnaies du grand-duché de Bade, auxquelles il a consacré divers travaux.

Nous avons encore perdu un membre honoraire de notre société, sir John Evans, décédé, le 31 mai 1908, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Le défunt, grand ami de la science, était un important collectionneur de médailles anciennes; il était dès l'année 1854 secrétaire de la Société numismatique royale de Londres, puis il en obtint la présidence, qu'il conserva pendant vingt années; les comités de la Société géologique, de la Société des antiquaires, l'Institut anthropologique, la Société des arts, celle des explorations en Égypte le comptèrent au nombre de leurs membres les plus actifs. Le savant se doublait du riche amateur auquel la fortune permet les acquisitions qui sont à la base des collections émérites.

Bien qu'il ne fit plus partie de notre société, dont il avait donné sa démission, nous mentionnerons encore le décès survenu dans le courant de juillet du D^r A. Ladé, qui avait fait partie de son comité plusieurs années. Numismate fervent et érudit, grand collectionneur, auteur de plusieurs ouvrages sur la numismatique, il fut associé et collaborateur de Paul Stræhlin pendant plusieurs années et travailla avec lui à la fondation et rédaction de la Revue. Il ne saurait être oublié sur la liste des vides regrettables survenus dans l'année parmi les amis de la numismatique suisse. Je vous propose, Messieurs, de vous lever en signe de deuil et pour honorer la mémoire de nos chers disparus.

L'activité de votre comité pendant l'année écoulée s'est portée en partie sur les voies et moyens de faire connaître davantage notre société, son utilité, son intérêt, de susciter chez nos compatriotes amateurs et collectionneurs isolés le désir d'en faire partie, de joindre leurs efforts aux nôtres pour faire apprécier la haute importance de la numismatique suisse. Nous voudrions avoir mieux réussi, mais le nombre toujours croissant des sociétés scientifiques, littéraires, historiques et surtout sportives, en disséminant par trop les forces et les attractions, n'est pas favorable au recrutement.

La maladie du président a rendu nécessairement les séances du comité plus fréquentes afin de suppléer à une direction dont il était l'âme, le pivot, notamment dans la rédaction de la Revue, ceci jusqu'au moment où ses forces trahirent sa bonne volonté, le contraignant au repos.

Il a pu être expédié la dernière livraison du tome XIII et la première du tome XIV, ce surtout grâce à l'activité dévouée de M. Eug. Demole qui a bien voulu consentir, malgré ses nombreuses occupations, à prendre la succession de la direction de la Revue. Pour compléter provisoirement le comité, ce dernier a appelé à en faire partie, sous réserve de sa ratification par l'assemblée générale, M. Éd. Audeoud, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles de la Ville de Genève; nous sommes assurés que sa collaboration serait précieuse pour les intérêts de notre société et que si vous maintenez le comité à Genève, vous ratifierez notre choix.





Jeton de l'assemblée générale de la Société suisse du numismatique, Yverdon 1908.

Le comité aura en premier lieu, à s'occuper, de la proposition intéressante de M. Haas de Lucerne, notre collègue, tendant à la création de cartes de membres de la société, proposition présentée dans la dernière assemblée.

Messieurs et chers collègues, vous aurez à procéder aujourd'hui à l'élection du comité en remplacement de celui dont les fonctions expirent cette année. Je vous rappelle à ce sujet que ce fut en l'assemblée générale tenue à Berne, le 22 septembre 1889, que l'administration des affaires de la société fut confiée à un comité siégeant à Genève. Ce fut après discussion et sur l'avis d'un membre de l'assemblée qui disait que « man könnte drei Jahren mit Genf probieren », et Genève a vu son comité être renouvelé dès lors sans interruption, soit depuis dix-huit ans après sa première confirmation à l'assemblée géné-

rale de Genève en 1890, sous la première présidence de Paul Stræhlin. Cependant en 1902, à l'assemblée générale tenue à la Chaux-de-Fonds, un vœu avait été formulé tendant à ce que pour le prochain renouvellement, une autre ville se mît sur les rangs comme siège du comité. Ce vœu ne fut point exaucé, Genève fut confirmée à la séance de Lausanne, en 1905, et nous n'avons aujourd'hui encore reçu aucune proposition de changement, mais s'il s'en présentait une, Genève estimerait fort équitable de lui céder la place.

Et maintenant, Messieurs, je donnerai successivement la parole à notre trésorier, à nos vérificateurs des comptes et à notre bibliothécaire, pour qu'ils vous entretiennent de la situation financière, mobilière et intellectuelle de notre société.

Genève, 29 août 1908.

F. DE STOUTZ, président par intérim.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1907.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Suivant l'habitude prise je vous présente le bilan comparatif avec l'exercice précédent, qui s'établit comme suit :

Bilan comparatif pour 1906-1907.

I. Dépenses	1906		1907			
Impressions et illustrations	Fr.	1220	80	Fr.	1210	40
Frappe de médailles))	F	_	»	226	60
Fonds spéciaux (réserve)))))	104	25
Frais généraux))	422	45	D	488	55
Caisse (solde débiteur)		2022	95	»	2634	65
Total	Fr.	3666	20	Fr.	4664	45

II. Recettes		1906		1:	907	
Cotisation unique	Fr.			Fr.	100	_
» annuelles))	1850))	2480	_
» arriérées))	40		»		_
» volontaires))	761))		
Droits d'entrée))	10))	30	
Vente de publications))	46	50	W		_
Annonces	n	50))	Mr. 146.6%	
Intérêts))	31	90))	.31	.50
Frappe de médailles	"	188	35	.))		
Abonnements à la Revue))	141		. »	_	
Caisse (solde de l'exercice précédent).	»	547	45	»	2022	95
Total	Fr.	3666	20	Fr.	4664	45
		CONTRACTOR DESCRIPTIONS	10000		1 42 - 1 ×	

C'est le premier exercice que nous clôturons depuis l'élévation de la cotisation annuelle de 10 à 15 francs. Comme il était à prévoir, cette augmentation nous a fait perdre quelques membres (166 payants contre 185, en 1906) mais ce déchet est d'importance minime, car il faut espérer que nous retrouverons de nouveaux adhérents, si notre Revue paraît normalement. Sous ce rapport l'année 1907 a été exceptionnelle; la maladie de notre ancien et regretté président ainsi que ses travaux personnels ne lui ont pas permis de se vouer à la rédaction de la Revue, et d'en assurer la bonne marche comme il était à désirer.

Nous sommes très heureux de nous trouver à la tête d'un fort solde en caisse, qui nous permettra de terminer les nombreux mémoires commencés dans la *Revue*. Ceux-ci seront suivis d'autres qui sont en portefeuille depuis assez longtemps déjà.

Notre fonds de réserve s'est accru d'une obligation 3 % Genevois (valeur : 100 fr. environ) et s'élève ainsi à 1100 fr. suivant l'attestation de M. Henry Boveyron, notre banquier.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos membres et nous les prions de bien vouloir nous continuer leur confiance.

Genève, 22 août 1908.

Th. Grossmann, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1907.

Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié concernant la vérification des comptes de noter société pour l'exercice 1907, nous avons pointé avec soin les écritures formant ces comptes, avons vérifié les reçus et les pièces à l'appui et en avons constaté la parfaite régularité.

Nous possédions à la clôture de l'exercice :

9 obligations 3 º/o Genevois	Fr.	900	
2 obligations 3 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ Chêne-Bougeries))	200	
Chez M. H. Boveyron, banquier))	106	20
En caisse))	2528	45
Total actif au 31 décembre 1907	Fr.	3734	65
Total actif au 31 décembre 1906))	3022	95
Augmentation	Fr.	711	70

Ce résultat est dû d'une part à l'augmentation de la cotisation annuelle de 10 à 15 fr., ainsi qu'au dévouement avec lequel notre caissier, M. Grossmann, dirige nos finances.

Mais le meilleur moyen de fortifier notre situation financière serait de pouvoir recruter de nouveaux membres actifs, ainsi que d'intéresser à notre institution nos musées historiques publics, ou ceux de création privée.

Enfin nous vous proposons, Messieurs, de ratifier les comptes rendus par notre trésorier, M. Grossmann, de lui donnèr décharge de sa gestion pour 1907 et d'y joindre tous nos remerciements pour les bons services qu'il rend à notre société.

Berne, 31 août 1908.

D' Gustave Grunau. Charles Fontanellaz.

Rapport du bibliothécaire.

Messieurs et chers Collègues,

Le rapport que, de par mes fonctions, je dois vous soumettre aujourd'hui ne différera pas sensiblement des précédents.

Nos échanges avec les sociétés correspondantes ont subi certaines modifications. Les quelques publications qui ne nous parviennent plus ont été remplacées par d'autres que nous ne recevions pas jusqu'ici, de sorte que le nombre des journaux qui s'alignent snr nos rayons est toujours à peu près pareil à ce qu'il était il y a trois ans.

Parmi les périodiques qui ont cessé leur existence il faut mentionner le Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, que dirigeait avec talent M. l'abbé U. Chevalier, et le Bulletin de numismatique fondé par le regretté R. Serrure et continué par sa veuve jusqu'à l'année dernière.

La Gazette numismatique (belge) ayant changé d'éditeur ne nous a plus été envoyée; nous ne pouvons que le regretter.

Il y a, en outre, deux ou trois publications dont nous n'avons plus de nouvelles depuis un certain temps; nous nous informons précisément en ce moment de ce qu'il en est advenu. Peut-être faut-il s'attendre à un certain déchet de ce côté-là.

Pour compenser ces déficits, le comité a été très heureux d'accepter l'échange de notre Revue avec deux importantes publications; nous voulons parler de l'American journal of archaeology, organe de l'Archaeological institute of America, et l'O archeologo portuguès, du Musée ethnologique portugais de Lisbonne.

Les périodiques sont toujours, ainsi que vous ne l'ignorez pas, la principale source d'augmentation de notre bibliothèque. Nous avons cependant reçu de nombreux volumes et des brochures plus nombreuses encore. Ces dernières sont pour la plupart des tirages à part de travaux parus dans diverses revues.

Les noms des généreux donateurs ayant été régulièrement publiés dans notre organe, je m'abstiens de vous en donner de nouveau la liste, ce qui serait aussi long que fastidieux. De ce fait la reconnaissance que nous devons à chacun d'eux ne sera nullement supprimée.

En ce qui concerne les catalogues, je ne pourrai que vous répéter

ce que je disais aux assemblées de 1902 et 1905. Rien n'ayant changé depuis lors, je juge inutile d'allonger.

Par extraordinaire, le comité a pu, cette année, consacrer une modique somme à faire relier un certain nombre de nos volumes. Ce n'a certes pas été par luxe, mais par nécessité. Il est souvent difficile, en effet, de conserver en bon état des publications dont les différentes livraisons ne sont pas cousues ou qui ne possèdent aucune couverture préservatrice.

Pour tout ce qu'il y aurait encore à faire dans ce domaine il nous faudrait des ressources beaucoup plus grandes que celles dont nous disposons et hors de proportion avec notre budget. Espérons donc en des temps meilleurs!

Comme vous le verrez dans un instant, le nombre des livres qui sont empruntés et celui des lecteurs à domicile est toujours dérisoire, eu égard surtout aux richesses que nous pouvons mettre actuellement à la disposition des sociétaires. Disons toutefois que les volumes utilisés sont beaucoup plus nombreux que ce que nous accusons dans notre statistique, plusieurs de nos collègues ayant travaillé au local et consulté la bibliothèque sur place.

Notre médaillier est toujours la très modeste collection que vous savez; son importance actuelle atteint 1514 numéros représentant tout autant de monnaies, médailles, jetons et coins.

Quant à notre album photographique, le mieux est de n'en pas parler; son état est resté absolument stationnaire depuis trois ans.

Voici maintenant la statistique du mouvement de nos diverses collections:

	Année 1905—1906	Année 1906—1907	Année 1907—1908
Livraisons périodiques	197	194	157
Volumes et brochures non périodiques	52	33	46
Catalogues	59	55	83
Monnaies	1	0	0
Médailles et jetons	. 4	22	10
Coins	0	2	0
Livres empruntés	23 ouv. (28 v.)	34 ouv. (73 v.)	29 ouv. (63 v.)
Lecteurs à domicile	7	11 .	8
Photographies			
Clichés empruntés	-		-

Parvenu au terme de ce rapport, la tristesse me monte au cœur en pensant que l'ami dévoué, sur qui nous comptions dans les bons et les mauvais jours, n'est plus au milieu de nous.

Nul n'ayant été mieux placé que moi pour apprécier ses largesses réitérées à notre égard, je tiens à payer un tribut de profonde reconnaissance à sa mémoire, en proclamant ici que, sans lui, nous ne posséderions pas la moitié des ouvrages qui sont actuellement notre légitime propriété.

Messieurs et chers collègues!

Vous avez entendu dire et redire que les républiques sont ingrates; je connais pour ma part des institutions plus ingrates encore, ce sont les sociétés. Eh bien! que la Société suisse de numismatique fasse une honorable exception. Qu'elle maintienne la place qu'elle a conquise au milieu des sociétés scientifiques de notre pays, ce sera une façon comme une autre de garder le souvenir de Paul-Ch. Stræhlin, l'habile ouvrier à qui elle doit sa prospérité actuelle.

Genève, 2 septembre 1908.

H. Cailler, bibliothécaire.